

OCT
2024

Plan Épargne Groupe (PEG) on y est arrivé !



La Direction, avec justesse et générosité et après deux réunions de négociation, fait le choix de répondre favorablement à notre demande d'ajouter 100€ supplémentaires au complément d'abondement de 300€ proposé.

Cette somme de 400€ ne pourra pas être affectée au WESOP, mais pourra être versée de façon opportune sur le nouveau fond HSBC Actions Monde, premier fonds Socialement Responsable ISR accessible au Plan Epargne Groupe.

LES PROPOSITIONS FINALES DE NOTRE DIRECTION

L'abondement disponible annuel pour le PEG atteint désormais 1800€

On reste à 1400€ sur l'abondement dévolu au FCPE Fond Relais Actionnariat au WESOP

400€ d'abondement supplémentaires (300€ + 100€ obtenus à la demande de la CFE-CGC).

Ces 400€ devront être fléchés obligatoirement vers des fonds autres que celui prévu à l'augmentation de capital réservée aux salariés (WESOP) et impérativement lors du placement de l'intéressement participation, par ordre croissant de risque :

- Monétaire
- Energie Solidaire
- Diversifié (constitué de fonds diversifiés)
- Dynamique (constitué de 3% d'actions SE à ce jour)
- HSBC Actions Monde (premier fonds constitué d'actions certifiés ISR)

Une plus grande facilité pour obtenir l'abondement maximum : désormais ce seront 1100€ qui seront abondés à 100%

Pour obtenir l'abondement maximum de 1800€, il suffira de placer sur le PEG seulement 2500€ Hors WESOP (versements volontaires sur SE Actionnariat) et 3100€ en cas de WESOP.

Une simplification du calendrier des versements volontaires en limitant les versements mensuels uniquement de juillet à décembre au lieu de mars à décembre.

Dans le cadre de la loi sur le partage de la valeur, le 01/07/2024, les PERECO et les PEG doivent disposer d'un fonds labellisé ISR (investissement socialement responsable).

Ces fonds excluent les secteurs du tabac, de l'armement, du charbon thermique (extraction et utilisation dans la production d'électricité à hauteur de 10% du CA généré, ainsi que tous les pays émetteurs auteurs d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies).

Dans ce contexte, le 24 avril 2024, le CPS a voté l'ajout du fonds « HSBC EE ISR Actions Monde Code ISIN : 990000102429 prescrit par la CFE-CGC.

Ce fonds constitué d'actions Monde représente une classe d'actifs très intéressante, garantissant une liquidité maximale, une décorrélation optimale, un rendement plus stable dans tous les scénarios de marché. Ils s'appuient sur l'indice MSCI Monde constitué d'un actif équilibré entre actions américaines et européennes : c'est un indice large, composé d'entreprises cotées sur les bourses de 23 pays développés, à grande majorité américaines (>68%) et européennes (>21%). Il est représentatif des plus grandes capitalisations mondiales des pays industrialisés développés.

Cet indice est calculé en euro et dividendes nets.

QU'EST QUE LE FONDS HSBC EEE ISR ACTIONS MONDE ?

Vous voulez en savoir plus ?

CLIQUEZ SUR LE LIEN :

<https://www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr/fr/epargnants/investor-resources/videos-and-webinars/fonds-hsbc-ee-actions-monde-responsables>

CFE-CGC, Le syndicat des Ingénieurs, Cadres, Agents de maîtrise, Techniciens et Administratifs.

www.cfe-cgc-se.fr



Schneider Electric

PERFORMANCE DU FONDS ET ANALYSE DU RISQUE

Performance du fond en base 100



INFORMATIONS PRATIQUES

Actif total
EUR 227 185 676.05
Valeur liquidative
(EC)(EUR) 11.423
Nature juridique
FCPE de droit français
Classification AMF
Actions internationales
Indice de référence pour information
MSCI World en Euro net dividendes réinvestis
Affectation des résultats
(EC) : Capitalisation
Date de début de gestion*
31/08/2009

CONCLUSION

La CFE-CGC a demandé et obtenu un complément de 100€ à l'abondement suite à la proposition initiale de 1700€ de la direction.

En mettant bout à bout les efforts d'abondement depuis ces dernières années, à savoir, l'augmentation de l'abondement 400€ cette année et la création d'un abondement de 800€ sur le PERCO en 2014 (signé le 24 avril 2024), la Direction a en bonne partie compensée l'impact de l'inflation depuis 1998 sur les 1400€ originels. Les abondements cumulés atteignent désormais $1400+400+800 = 2600€$.

L'effort ayant été produit, la signature de la CFE-CGC est acquise. Les autres propositions de la Direction répondent à l'attente des salariés, de leur reconnaissance et de leur engagement. Un bon signal envoyé par notre Direction.

L'accès à un fonds performant et Socialement Responsable (ISR), promu par la CFE-CGC, facilitera le placement de ce complément d'abondement pour les plus enclins à engager leur épargne vers un fonds aussi dynamique que notre PEG.

VOS CONTACTS

Philippe BORDAS
Gérard LE GOUEFFLEC
Annabelle HALBERT
Alain DEMIRDJIAN

cfecgc.schneider@gmail.com

Adhères
confidentiellement
à la CFE-CGC

